

DELIBERATION
du Conseil d'administration de l'Université de Bourgogne

Séance du 28 mai 2018

Délibération n° 2018 – 28/05/2018 – 17

Demandes de subventions FEDER

Le Conseil d'administration

- VU le Code de l'éducation
- VU les statuts de l'Université de Bourgogne
- VU l'avis de la Commission de la recherche (CR) rendu en sa séance du 15 mai 2018

Après en avoir délibéré

Approuve avec 26 voix pour (unanimité) :

les demandes de subventions FEDER.

Dijon, le 29 mai 2018

Le Président de l'Université de Bourgogne,

Alain BONNIN

P.J. : Demandes FEDER

Délibération transmise à la Rectrice Chancelière de l'Université de Bourgogne

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement

Demandes FEDER pour la Commission de la Recherche de Mai 2018

Nom porteur(s)	Equipe de recherche	Titre	Coût total	FEDER	Région	Etat / BPI	Autofinancement	TVA
Luis Le Moyne	DRIVE	ROLLKERS	271 000,00	121 000,00		150 000,00		HT
Luis Le Moyne	DRIVE	PREVIM	2 622 850,00	622 850,00	1 500 000,00	500 000,00		HT
Laurence OLIVIER-FAIVRE	LNC - Equipe GAD	FHU TRANSLAD	174 563,00	67 530,00	81 500,00		25 533,00	TTC